

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/11/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20231107-132331-DE-1-1

**Séance du mardi 7 novembre
2023
D-2023/318**

Date de mise en ligne : 09/11/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 7 novembre 2023, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18H29 à 18H43

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 17h44

Monsieur Patrick PAPADATO présent jusqu'à 18h58

Excusés :

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Amine SMIHI, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**BORDEAUX- Rue du Commandant Hautreux - Résiliation
partielle d'un bail emphytéotique et cession à titre gratuit à
Aquitanis en vue d'une régularisation foncière - Décision -
Autorisation**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors d'une opération de bornage contradictoire, de la résidence Chantecrit appartenant à Aquitanis et située rue du Commandant Hautreux à Bordeaux, il est apparu que des places de stationnement des locataires de la résidence, se trouvaient sur la parcelle cadastrée RV 68, d'une superficie de 310m², propriété de la Ville de Bordeaux.

Afin de régulariser cette erreur foncière, il convient de procéder à la cession de ladite parcelle à Aquitanis à titre gratuit.

Seulement, la parcelle RV68 faisant partie des parcelles objet d'un bail emphytéotique avec l'organisme ENEAL, Société anonyme d'habitation à loyer modéré-foncière médico-sociale (ex « Logévie »), au terme d'un acte en date des 27 juin et 11 juillet 1979, il convient aujourd'hui de procéder à une résiliation partielle dudit bail afin de réduire son terrain d'assiette et de retirer la parcelle RV 68, au préalable.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-37

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses article L2211-1 et suivants

VU le bail emphytéotique en date du 27 juin et 11 juillet 1979 entre la Ville de Bordeaux et la société anonyme d'H.L.M « l'habitation économique » »

VU le bornage contradictoire établi le 4 mars 2019

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser la résiliation partielle du bail emphytéotique en date du 27 juin et 11 juillet 1979 entre la Ville de Bordeaux et ENEAL, société anonyme d'habitation à loyer modéré – foncière médico-sociale, afin de réduire son terrain d'assiette et retirer la parcelle sise à Bordeaux, rue du Commandant Hautreux, cadastrée RV 68, d'une superficie d'environ 310 m².

- Autoriser la cession à titre gratuit à Aquitanis de la parcelle cadastrée RV 68, située rue du commandant Hautreux à Bordeaux, d'une superficie d'environ 310 m²

ADOpte A LA MAJORITE

Non participation au vote de Messieurs Pierre HURMIC, Bernard-Louis BLANC, Stéphane PFEIFFER, et Pierre de Gaetan N'JIKAM MOULIOM, et Mesdames Harmonie LECERF MEUNIER et Isabelle FAURE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 novembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET

